

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le 08 JUIN 2021

### PRÉSENCES

Enseignants : Mesdames Bouffeteau Camille, Collas Sophie, Erdinger Sylvie, Foulon Sandrine, Gaïo Marielle, Humbert Marie Claire, Jacquot Emmanuelle, Vieval Elodie et monsieur Melot Patrick

Représentants de parents : Mesdames Djahmi Lamia, Jebbour Jamila, Marzouqi Zahra, Moustaine Zahra et monsieur Vançon Julien

Représentant de la mairie : Monsieur Belloncle

Représentant de l'AML : Madame Mauguière Sandrine

DDEN : Monsieur Garret

RASED : Madame Jodry Esther

Excusées : Mesdames André Kelly, Schneider Bérengère, Aït Boukrim Nadia et Monsieur Ala Dogan

### PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ AVRIL 2021

A la rentrée des vacances de printemps, le protocole sanitaire des écoles a encore été renforcé.

➤ Du fait d'une très grande circulation des variants sud-africain et brésilien en Haute Saône, il a été décidé qu'une classe fermerait pour une semaine dès qu'un élève appartenant à celle-ci serait positif à la Covid-19.

➤ Il en est de même dès qu'un membre de la structure familiale (père/mère/frère/sœur) est positif à un de ces deux variants.

➤ L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction des risques de transmission du SARS-CoV-2. De ce fait, en plus des 15 minutes d'aération le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux, il faut renouveler l'air quelques minutes au minima toutes les heures.

➤ Le brassage des élèves étant à proscrire, nous avons donc été obligé d'abandonner les décroissements du mardi pour les ateliers, les décroissements du lundi pour le sport et la musique, le fonctionnement en groupes de besoins pour les CE1/CE2/CM1/CM2.

Pour les récréations, chaque classe reste dans une zone bien déterminée.

➤ Les enseignants bénéficient de 2 autotests par semaine.

• A compter du 9 juin, un premier assouplissement entre en vigueur.

Les activités physiques et sportives qui, par leur nature, ne permettent pas le respect de la distanciation seront autorisées en extérieur pour les élèves d'un même groupe classe.

• A compter du 30 juin, ces activités seront également autorisées en intérieur pour les élèves d'un même groupe classe.

• Le jeudi matin 17 juin, tous les élèves de la GS au CM2 qui auront une autorisation parentale, bénéficieront d'un dépistage à la covid-19 (tests salivaires).

Nous espérons que la rentrée de septembre pourra se dérouler dans de meilleures conditions de fonctionnement.

## **ORGANISATION de la SEMAINE SCOLAIRE à la rentrée 2021**

Notre école a bénéficié d'une dérogation à l'organisation du temps scolaire permettant de répartir les 24 heures d'enseignement sur 4 jours.

Toutes les écoles du département de la Haute-Saône ont désormais une dérogation qui arrive à échéance au terme de l'année scolaire 2020/2021.

Le conseil d'école s'est prononcé le 8 juin 2021.  
17 voix pour le maintien de la semaine de 4 jours  
1 voix pour le retour à la semaine de 5 jours.

Le conseil d'école et la collectivité compétente en matière scolaire sollicitent donc conjointement l'Inspectrice d'Académie, directrice académique des services de l'Education Nationale de la Haute Saône, pour 3 ans, la dérogation à l'organisation du temps scolaire permettant de répartir les 24 heures d'enseignement sur 4 jours (6 heures maximum par jour, 3h30 maximum par demi-journée, 1h30 de pause méridienne minimum).

Les horaires sollicités sont les suivants :

lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : 8h30/11h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi : 13h30/16h30

## **FUTURE EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Quelques changements sont à noter pour la prochaine rentrée scolaire.

Le poste de PDMQDC (plus de maître que de classe) est définitivement supprimé.

Mme Foulon et Mme Erdinger étant les dernières arrivées dans l'école en septembre 2020, c'est Mme Foulon qui devra quitter son poste, Mme Erdinger bénéficiant d'un barème beaucoup plus élevé.

Cette dernière prendra donc une des classes de maternelle.

Mme Jodry Esther a réussi son CAPPEI, elle devient donc officiellement titulaire du poste d'enseignante spécialisée à dominante pédagogique au RASED.

Le 11 juin nous saurons si le poste de psychologue scolaire sera pourvu.

La décharge de direction de Mme Collas et le temps partiel de Mme Bouffeteau seront assurés par un titulaire de secteur. Nous espérons connaître son nom fin juin ou début juillet.

## **EFFECTIFS/REPARTITIONS**

Prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre :

PS = 13

MS = 12

GS = 9

CP = 13

CE1 = 9

CE2 = 20

CM1 = 12

CM2 = 13

ULIS = 5

soit un total de 106 élèves.

Il est à noter que nous perdons une dizaine d'élèves tous les ans.

Pour l'année prochaine, la constitution des différentes classes ne sera connue des parents que le jour précédent la rentrée. Elle sera mise en ligne sur le BLOG et affichée à l'école.

La répartition pédagogique se réalise en conseil des maîtres en tenant compte de différents critères et pour le bien des élèves. En aucun cas les parents ne peuvent intervenir dans le choix du conseil des maîtres.

Cette année nous sollicitons l'aide de Mme L'Hôte (Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Luxeuil les Bains) pour la réalisation de cette répartition.

Nous vous rappelons qu'une classe située à l'école du Mont Pautet (DISCO) accueille tous les TPS (enfants nés en 2019) de Saint Loup sur une scolarisation aménagée (uniquement le matin).

Pour tout renseignement, contacter Mme Fleurichamp, directrice de l'école.

TEL : 03 84 49 07 84

Mail : [ecole.st-loup@ac-besancon.fr](mailto:ecole.st-loup@ac-besancon.fr)

## **ORGANISATION PEDAGOGIQUE rentrée 2021**

En espérant que les conditions sanitaires le permettent, les deux classes respectives de Mme Jacquot et Mme Collas travailleront pour la deuxième année consécutive en groupes de besoins.

Des évaluations diagnostiques seront réalisées en début d'année en français et en mathématiques. Les résultats de celles-ci permettront de constituer les 12 groupes de besoins en français et les 15 groupes de besoins en mathématiques.

Pour rappel 3 groupes de besoins sont réalisés en EDL (étude de la langue), 3 autres en lecture compréhension... et ainsi de suite dans les 2 autres domaines du français et les 5 domaines des mathématiques. La mise en place de ce fonctionnement s'annonce compliquée si les effectifs s'avèrent élevés et sans l'aide d'un PDMQDC.

Mais les enseignantes sont déterminées à travailler de cette façon car elles en connaissent le bénéfice pour les élèves.

## **LABEL ECOLE NUMÉRIQUE 2020**

Le dossier de demande de subvention pour les 3 écoles de Saint Loup (budget de 40 000 euros), déposé par la commune au titre de l'appel à projets « Label Écoles Numériques 2020 » organisé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a été retenu.

Cet appel à projets est financé à hauteur de 50% par la collectivité soit 20 000 euros à charge pour la commune et à hauteur de 50% par le ministère de l'Education Nationale soit 20 000 euros. Il vise à améliorer les infrastructures numériques dans les écoles.

Après une réunion avec Mr le maire accompagné de Mr Belloncle (élu, délégué référent école) et Mr Diallo (DGS), nous avons demandé, dans la mesure du possible, que toutes les classes de notre école, du CP au CM2, soient équipées d'un VPI (vidéoprojecteur interactif) ainsi que d'un ordinateur portable.

## **ACTIONS PÉDAGOGIQUES MENÉES**

La classe de PS/MS de Mr Melot devait se rendre à la piscine du Val d'Ajol pour 10 séances à partir du lundi 22 mars. En raison de la crise sanitaire et de l'interdiction de réaliser du sport en milieu clos, ces séances ont été annulées.

La classe de CP a participé à la semaine des mathématiques du 15 au 19 mars. Tous les matins, les élèves étaient confrontés à un problème sous forme de photo qu'ils devaient résoudre par équipe.

Pour le centième jour d'école, les classes de CP et CE1 ont organisé leur journée autour du nombre 100.

Dans le cadre des APC (activités pédagogiques complémentaires), quatre élèves de CM2 ont conçu deux « raconte-tapis » ou « tapis à histoires » à partir de deux livres qu'ils ont choisis en BCD.

Ils mettront en scène et présenteront leur histoire aux différentes classes de l'école le matin de notre journée récréative le lundi 5 juillet.

Les élèves de CM2 ont appris un chant en anglais. Ils vont l'enregistrer et réaliser un clip vidéo qui sera également présenté aux différentes classes lors de cette même matinée.

Les élèves de CE2/CM1 ont passé leur permis piéton le 15 mars. Ce fut l'occasion, pour la classe d'appréhender collectivement la conduite à adopter dans la rue. Les élèves ont découvert les droits et les devoirs des usagers de la rue dont ils font partie.

Les élèves de CM2 quant à eux ont travaillé durant plusieurs séances sur un programme de prévention, proposé par la gendarmerie nationale, intitulé « Permis Internet ». Fondé sur l'analogie entre les comportements dans la rue et les comportements sur Internet, il permet ainsi aux jeunes de mieux appréhender et de mieux comprendre l'intérêt de respecter certaines règles de prudence sur Internet.

Les élèves ont passé leur permis le jeudi 3 juin.

Dans le cadre du salon de la littérature de jeunesse, le mardi 25 mai, Fabienne Roulié, auteure, est intervenue dans les classes de GS, de CP, de CE2/CM1 et de CM2.

En GS et en CP, elle a expliqué ce qu'était une auteure et le rôle de l'illustrateur.

Après leur avoir montré plusieurs albums différents, elle leur a lu deux de ses histoires et leur a demandé de proposer des idées pour en écrire la suite.

Dans la classe des CE2/CM1 et celle des CM2, Fabienne Roulié a lu, aux élèves, un livre qu'elle avait écrit puis elle leur a présenté son métier. Ensuite elle a exposé à ceux-ci les différentes étapes de la création d'un album, de l'écriture de l'histoire à la publication en librairie.

Les élèves de CM2 ont par la suite été invités à rédiger une histoire à partir de quatre mots donnés par l'auteure. Chacun a lu sa production devant la classe sous l'écoute bienveillante de Fabienne Roulié.

La séance s'est terminée par une multitude de questions, les élèves étant curieux d'en apprendre davantage sur ce métier.

Quant aux deux classes de CE1, elles ont eu la chance de bénéficier d'un projet, proposé par Canopé et la circonscription de Luxeuil-les-Bains avec l'autrice Cécile Alix.

Les élèves ont lu en classe plusieurs de ses ouvrages dont deux romans, *Tarzan, poney méchant* et *Super héroïne contre super bêtises* ; ainsi qu'une bande dessinée, *Möun dresseuse de dragons*.

Ils ont ensuite étudié l'univers de la bande dessinée, à travers l'histoire de Möun et Perséfone sa dragonne gloutonne mais aussi de manière plus générale en étudiant le vocabulaire très spécifique de celle-ci.

Les élèves ont réalisé, par groupe de 3 ou 4 une planche de bande dessinée. Ils se sont mis d'accord sur une suite du livre de Cécile Alix et ont imaginé que Perséfone, la dragonne, se mariait et devenait maman de 5 petits dragons ayant chacun sa spécificité.

Afin de mettre en valeur leur bande dessinée, les élèves ont travaillé en arts visuels et ont réalisé Perséfone en grand format.

Et cerise sur le gâteau, Cécile Alix est intervenue dans les classes de CE1 le vendredi 28 mai, après-midi. Elle y était très attendue. Les élèves ont pu échanger avec elle sur la bande dessinée de Möun qui leur a tant plu, lui ont préparé une petite interview afin de découvrir son métier, lui ont présenté leur Perséfone et la bande dessinée qu'ils avaient écrite qu'elle a d'ailleurs beaucoup apprécié. Puis ils ont inventé une poésie avec elle sur les super héros et les sorciers. C'était une très belle après-midi, les enfants sont repartis ravis de cette rencontre.

Le salon du Printemps de la littérature de jeunesse, initialement prévu à Saint-Loup-sur-Semouse, ne pouvant avoir lieu en raison de la situation sanitaire, vous pouvez tout de même rencontrer Perséfone ainsi que les travaux des autres classes participantes au Printemps de la littérature de jeunesse du 7 au 26 juin à l'Ecomusée du

Pays de la cerise à Fougerolles-Saint-Valbert et du 28 juin au 9 juillet à la médiathèque communale et au centre social (AML) de Saint-Loup-sur-Semouse, l'entrée est ouverte à tous et gratuite.

En éducation morale et civique, les classes de CE2/CM1 et CM2 participent au festival de Films pour enfants intitulé « Takorama ». Le but est de visionner 3 court-métrages et de travailler sur des activités pédagogiques dédiées à la compréhension des histoires et des thèmes abordés.

Chaque élève est ensuite invité à voter pour son film préféré.

« Une histoire vertébrale » est un court-métrage sur les désirs, la solitude, l'amour mais aussi la différence et l'acceptation des autres.

« French Roast » est un court-métrage très amusant dans l'atmosphère des cafés parisiens des années 60 pour inviter à réfléchir sur les apparences parfois trompeuses.

« Miel bleu » est un court-métrage inspiré d'un fait réel qui permet d'aborder le thème de la pollution.

Depuis la rentrée des vacances de printemps, deux fois trente minutes par semaine, les enseignantes des GS et des CP échangent leurs élèves dans le but de préparer les élèves de GS à leur future rentrée au CP.

Le jeudi matin 1<sup>er</sup> juillet, la classe de CM2 se rendra au collège André Masson.

Le Principal, Mr Pini, aura l'occasion de répondre aux questions préparées par les élèves et il pourra ainsi lever leurs appréhensions.

Ceux-ci participeront également à différents ateliers leur permettant de découvrir les différents pôles du collège.

## **ACTIONS ÉDUCATIVES et CULTURELLES**

Début novembre, les élèves du CE1 au CM2 avaient planté différents bulbes dans le but de fleurir l'école. Au printemps, ceux-ci ont pu admirer le résultat de leurs plantations.

Pendant la semaine de confinement du 6 au 9 avril, les élèves de CM2 ont été invité à regarder une vidéo leur permettant de visiter, comme s'ils y étaient, la tour Eiffel. Ils ont également découvert son architecture. Puis ils ont dû observer différentes photos.

Ils devaient ensuite réaliser une tour Eiffel en volume ou en à plat.

Nous avons eu de très jolies œuvres d'art que vous pourrez admirer lors d'une exposition en plein air.

### APQ30 (activité physique quotidienne de 30 minutes) pourquoi ?

Les recommandations de l'OMS : être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Pendant le 1<sup>er</sup> confinement seuls 5% des enfants ont atteint l'objectif des 30 minutes d'activité physique quotidienne, en sachant que celle-ci a un impact sur le climat scolaire, l'attention, la concentration.

### APQ30 quand ?

L'Education Nationale encourage donc les enseignants à proposer un temps d'activité physique chaque jour sur des temps courts lorsque des séances d'EPS ne sont pas programmées, sur des temps de transition pour passer d'une séance d'apprentissage à une autre et sur le temps de récréation.

### APQ30 où ?

Dans la cour de l'école en privilégiant les courses, les jeux collectifs, en utilisant les marquages au sol (marelle, quadrillage...).

Dans la salle de classe en utilisant le mobilier (tables, chaises...) et le matériel (trousse...).

Dans une salle exiguë, sous un préau pour mettre en place des activités artistiques ou de coordination (danse, arts du cirque...).

Pour résumer, APQ30 c'est : « bouger plus pour mieux apprendre ».

L'exposition d'arts visuels « Contes et Légendes » qui n'avaient pas pu se dérouler l'année dernière au château de Malliard à cause de la crise sanitaire, aura bien lieu cette année.

Mais toujours en raison de certaines restrictions, cette exposition, en format réduit, se déroulera dehors, à l'école du Chanois le vendredi 18 juin de 16h30 à 18h00.

Seuls seront exposés les travaux des élèves de l'école et du périscolaire.

Un protocole sanitaire sera mis en place pour la visite ouverte aux familles.  
En cas de mauvais temps, celle-ci serait reportée au vendredi 25 juin.

Ne pouvant organiser de kermesse cette année, nous avons décidé d'offrir aux élèves un après-midi récréatif, sur le temps scolaire, le lundi 5 juillet.  
Par cycle, les enfants participeront à différents ateliers pendant environ 2h20 puis termineront l'après-midi par un goûter (glace, crêpes, boisson).

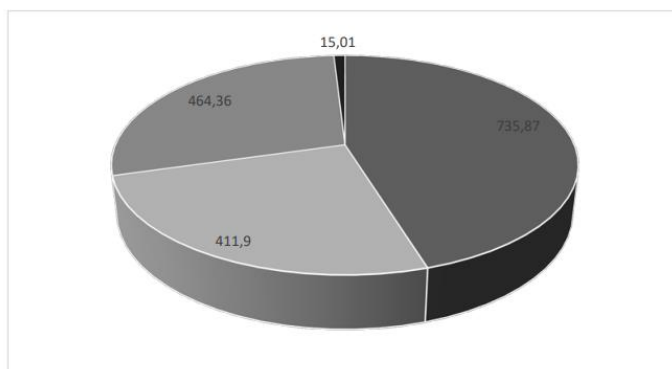
Pour la sortie de fin d'année, les élèves du CP au CM2 feront une randonnée à la journée avec pique-nique. Le cycle 2 se rendra à la source du Planey le vendredi 2 juillet. Ils feront un aller-retour. Cette source bleu turquoise unique en Haute Saône est un lieu incontournable de notre région. Mythique, elle en émerveillera plus d'un.  
Le cycle 3 réalisera le mardi 6 juillet une boucle partant de Saint-Loup, passant par la source du Planey et revenant par Augrogne.

## COMPTE RENDU COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2020/2021

### BILAN COMPTABLE ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

#### DEPENSES

fournitures diverses (animations, matériel...)	assurances (FOL, MAE, SACEM...) et frais bancaires	abonnements et livres pour les classes	sortie	TOTAL
735,87	411,9	464,36	15,01	1627,14



#### RECETTES

cotisations	calendrier			TOTAL
1090	448			1538

D'ici la fin d'année, une petite rentrée d'argent est attendue avec la vente des photos de classe et quelques dépenses auront lieu : lots pour l'après-midi récréatif et goûter.  
L'entreprise et restaurant « Les délices du bled » a effectué un don à l'association de l'école : « les Chaminois ». Nous la remercions chaleureusement.

## QUESTIONS DIVERSES

### Dégradations :

Depuis quelques temps, nous avons constaté, à plusieurs reprises, des dégradations dans la grande cour. Lundi matin, nous avons constaté que le portail avait été forcé.  
Les enfants du relais jeunesse qui ont pris beaucoup de plaisir à créer un magnifique jardin d'ornement et qui y ont mis toute leur énergie ainsi que le personnel de l'AML et l'ensemble des enseignants sont très déçus et peiné pour ne pas dire en colère par ces actes de vandalisme.

Le préau de la grande cour ainsi que celui de la maternelle sont également squattés. On y retrouve des mégots de cigarette, des déchets...etc.

Nous rappelons que les cours d'école sont interdites au public.

Conjointement avec l'AML, nous avons l'intention de faire passer un mot aux familles afin de les sensibiliser à ce qui se passe.

Nous demandons également à ce que la gendarmerie vienne faire quelques rondes le soir notamment le week-end.

*Nous renouvelons nos remerciements à la commune et aux employés communaux pour leurs réponses favorables et rapides à nos demandes de travaux.*

Le secrétaire de séance

Mme Gaïo

La directrice

Mme Collas

